



Le traitement des défunts au Néolithique moyen et final sur le site du "Petit Prince - Route de Canohès" à Perpignan (Pyrénées-Orientales)

Richard Donat, Muriel Gandelin, Alain Vignaud

► To cite this version:

Richard Donat, Muriel Gandelin, Alain Vignaud. Le traitement des défunts au Néolithique moyen et final sur le site du "Petit Prince - Route de Canohès" à Perpignan (Pyrénées-Orientales). 11e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Sep 2014, Montpellier, France. pp.397-406. hal-02285204

HAL Id: hal-02285204

<https://hal.science/hal-02285204>

Submitted on 12 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE TRAITEMENT DES DÉFUNTS AU NÉOLITHIQUE MOYEN ET FINAL SUR LE SITE DU « PETIT PRINCE - ROUTE DE CANOHÈS » À PERPIGNAN (PYRÉNÉES-ORIENTALES)



Richard DONAT, Muriel GANDELIN
avec la collaboration d'Alain VIGNAUD

Résumé

Le site néolithique du « Petit Prince – Route de Canohès » (Perpignan, Pyrénées-Orientales) correspond à une aire d'ensilage datée du Néolithique moyen 2 (Montbolo/Chasséen ancien). L'occupation du site est marquée par la présence de près de quarante silos, répartis sur une surface d'environ 550 m², dont cinq d'entre eux ont accueilli des inhumations individuelles. Les défunts ont été placés selon des orientations et des positions variées. À ces inhumations, vient s'ajouter une petite fosse rassemblant des restes humains brûlés, mais qui semble plus récente (Néolithique final). Si le choix de silos comme lieu d'inhumation représente, pour le Néolithique moyen et plus particulièrement le Chasséen, une manifestation funéraire répandue en Languedoc, ce mode sépulcral était jusqu'alors inconnu en Roussillon où, pour la période considérée, la diversité du traitement des défunts est par ailleurs bien attestée, avec l'existence de tombes individuelles et plurielles, mais aussi de la pratique conjointe de la crémation et de l'inhumation.

Mots-clefs

Néolithique moyen, Néolithique final, aire d'ensilage, inhumation en silo, dépôt secondaire de crémation, pratiques funéraires

Abstract

The Neolithic settlement of «Petit Prince - Route de Canohès» (Perpignan, Pyrénées-Orientales, France), corresponds to an area of storage silos dating back to the Middle Neolithic (Montbolo, Chassey cultures). This site is worth mentioning as it contains a group of nearly forty storage silos spread over an area of about 550 m², with five of these silos being used as single inhumation burials, the dead being laid in various positions and directions. In addition to these inhumations, there is a small pit where burned human remains were gathered, but it seems to be more recent (Final neolithic). While the choice of silos for use as graves was a common mortuary practice in the Languedoc region during the Middle Neolithic, and particularly the Chassey period, this burial custom was previously unknown in the Roussillon, where a diversity of practices is nonetheless known, including individual and multiple graves and the dual practice of cremation and inhumation.

Keywords

Middle Neolithic Period, Final neolithic Period, Storage Silos, Inhumation Burial, Cremation, Funerary Practices

PRÉSENTATION DU SITE

Située sur la commune de Perpignan (Pyrénées-Orientales ; fig. 1), dans la plaine alluviale du fleuve côtier La Têt, en bordure d'une ancienne dépression (52 m NGF), l'occupation néolithique du « Petit Prince - Route de Canohès » a été découverte fortuitement, en 2006, lors d'un diagnostic archéologique réalisé par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap), préalablement au projet d'aménagement d'un lotissement. Suite à cette découverte, le site a fait l'objet d'une fouille préventive, également menée par l'Inrap (dir. A. Vignaud, janvier 2007), qui a révélé une aire d'ensilage datée du Néolithique moyen. Cette modeste occupation semble circonscrite à la surface explorée (1400 m²), la réalisation de tranchées au-delà de la principale concentration de structures archéologiques (secteur nord) n'ayant révélé aucun vestige (fig. 2). Le nivellement du site par les activités agricoles, sur environ 50 cm, est à l'origine de la disparition des sols de circulation et d'éventuelles structures peu excavées, les creusements plus profonds étant au moins amputés de leur partie supérieure.

L'occupation du site est marquée par la présence de 40 structures en creux (dont 37 ont été fouillées), réparties sur une surface d'environ 550 m², qui consistent essentiellement en des fosses de stockage de type « silo » (35 unités) formant deux ensembles topographiques, l'un localisé au nord de l'emprise de fouille et l'autre, distant de quelques mètres, occupant la partie sud du terrain investi (fig. 2). Le secteur nord rassemble 27 fosses (24 fouillées), parmi lesquelles figurent 23 creusements de morphologie assez standardisée (profil cylindrique ou très légèrement évasé, à fond plat ou à peine concave), mais aux dimensions variées (diamètre à l'ouverture compris entre 0,80 et 2 m, pour une profondeur conservée allant de 0,48 à 1 m). S'y ajoute une structure de combustion ou de chauffe de type foyer excavé ou four. La partie sud du terrain exploré a livré 12 fosses de stockage, de morphologie semblable à celles du secteur nord, mais au volume plus réduit, ainsi

qu'une petite fosse contenant des restes humains ayant subi l'action du feu et qui a été datée du Néolithique final. Cinq fosses s'apparentant à des silos ont été utilisées ou réutilisées à des fins sépulcrales ; quatre sont localisées dans la partie septentrionale du site, là où se développe la principale concentration de vestiges archéologiques (fig. 2). Les dépôts, qui se répartissent inégalement, correspondent à des inhumations individuelles. À partir de l'étude des caractéristiques taphonomiques propres aux vestiges humains, la réflexion proposée s'attache à la question du traitement des défunts.

CONTEXTE CHRONOCULTUREL

En dépit de la relative homogénéité morphologique des creusements, il reste cependant délicat de préciser si l'ensemble des vestiges mis au jour correspond à l'accrétion d'aménagements liés au stockage des semences par une même communauté, sur une unique période, ou au cumul de ce genre de structures sur une plus longue durée, avec plusieurs épisodes d'occupations discontinus. L'absence de recoupement entre les structures plaiderait plutôt pour une occupation relativement limitée dans le temps. La typologie des mobiliers peut contribuer à ce débat ; les éléments récoltés dans l'ensemble des fosses sont toutefois relativement indigents (quantitativement), à l'exception des pièces de mouture qui apparaissent en nombre tout à fait inhabituel (143 éléments). L'industrie lithique se résume à trois outils et deux petits éclats en silex blond bédoulien du Vaucluse, parmi lesquels figurent deux armatures associées à une inhumation (fosse 126). La céramique est représentée par 435 tessons dont moins de 40 éléments typiques, répartis de façon inégale dans 22 fosses avec une densité maximale de 70 tessons dans une même structure (fosse 120). Les fosses de stockage situées au sud-est du site, qui sont les moins volumineuses, sont, quantitativement, les plus riches en mobilier céramique.

Les caractéristiques typologiques et technologiques de l'assemblage mobilier permettent une attribution sans équivoque à une phase ancienne du Néolithique moyen 2 (Chasséen ancien-Montbolo récent ; fig. 3). Toutefois, la question de l'homogénéité de la série doit être discutée. Plusieurs indices vont dans le sens d'un ensemble relativement homogène qui n'inclut pas de mobilier postérieur au Chasséen ancien (absence de coupe à sillon, de préhension en téton ou languettes, ou encore de silex blond chauffé par exemple). Soulignons toutefois qu'une anse en ruban bien dégagée et décorée d'incisions obliques (fosse 139 ; fig. 3, n° 14) ainsi qu'un bord très épais à lèvre aplatie (fosse 124 ; fig. 3, n° 21), tous deux associés à des éléments attribuables au Néolithique moyen 2, n'ont pas d'équivalent dans le Chasséen ancien ou dans la phase finale du Montbolo. Techniquement, ces fragments se distinguent également du reste de la série par l'utilisation d'un dégraissant composé d'une roche siliceuse pilée et

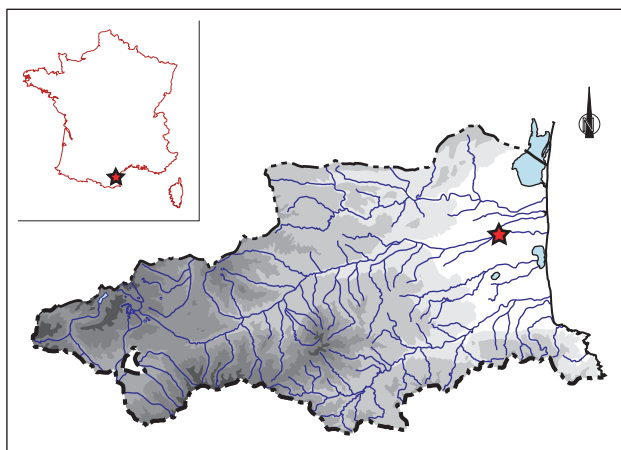


Figure 1 : Situation géographique de l'occupation néolithique du « Petit-prince - Route de Canohès » (Perpignan, Pyrénées-Orientales).

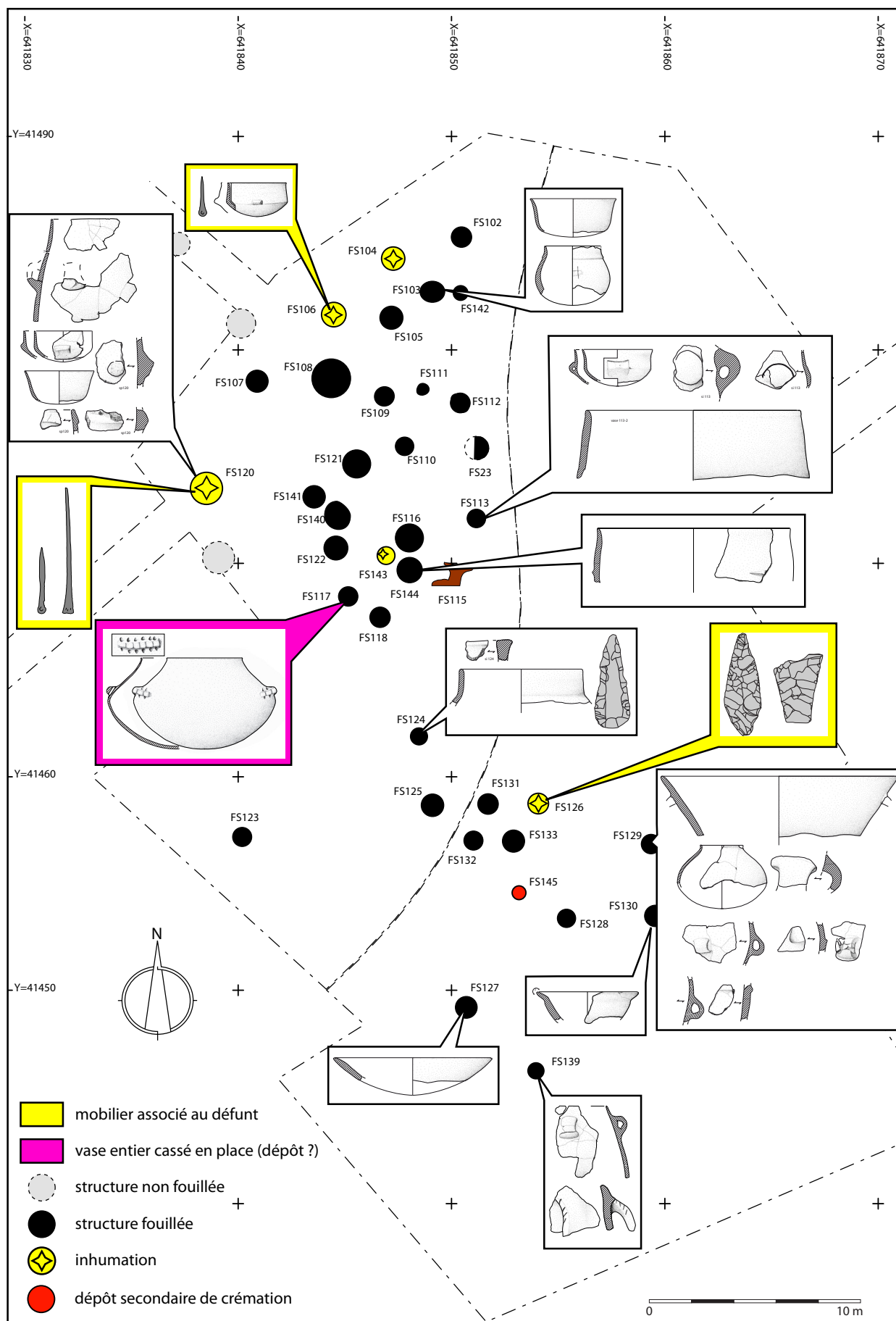


Figure 2 : Organisation générale du site et localisation du mobilier céramique et des outillages en os et en silex (M. Gandelin, Inrap).

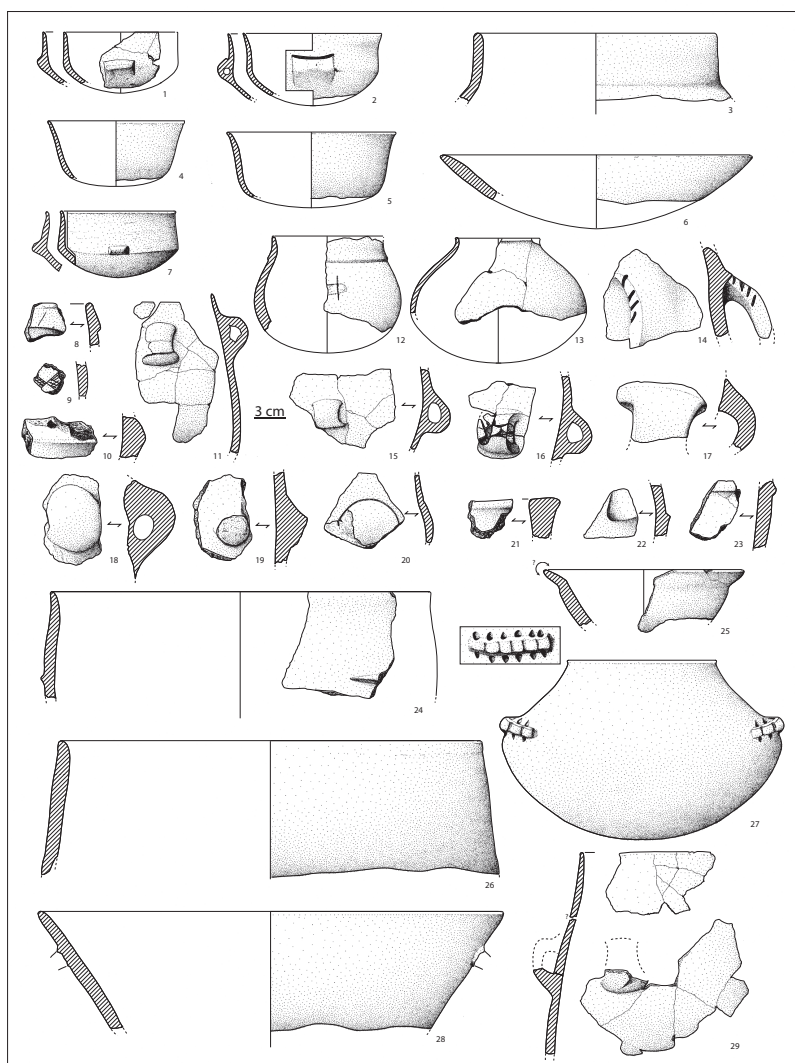


Figure 3 : Mobilier céramique typique (M. Gandelin, Inrap).

de micas noirs. Un épais fragment de carène (fig. 3, n° 10) ou encore un bord de vase doté d'une amorce de cordon ou barrette (fig. 3, n° 24) pourraient également appartenir à des horizons antérieurs au Chasséen ancien. Ces vestiges correspondent probablement à des éléments épicaux ou Néolithique moyen 1 en position secondaire et témoigneraient d'une fréquentation antérieure au Néolithique moyen 2. D'autre part, la date ^{14}C obtenue sur des charbons de bois provenant de la structure 124 (Ly-14213 : 5120±40 BP), qui présente un maximum de probabilité entre 3983 et 3800 av. J.-C. (à 95% de probabilités), semble trop récente pour dater le reste de cette production, dont la majeure partie doit relever d'un horizon chronologique compris entre 4300 et 4000 BC. Aussi, il faut admettre que la fosse 124 puisse marquer une fréquentation plus récente du site ou que sa datation ne soit pas valide, à moins de considérer son intervalle le plus ancien qui correspond au début du IV^e millénaire avant notre ère. Enfin, une fréquentation au Néolithique final semble marquée par le dépôt secondaire de crémation de la fosse 145 mais la datation ^{14}C , comprise entre 3324 et 2916 à 95% de probabilité (Ly-4313 : 4415±40 BP),

a été réalisée au moyen de charbons éparés et elle mériterait d'être confirmée par une nouvelle analyse.

LES INHUMATIONS ET LE DÉPÔT SECONDAIRE DE CRÉMATION

Le secteur nord

Fosse 104

Description de la structure et de l'inhumation

Le creusement, conservé sur une profondeur d'environ 0,60 m, se présente sous la forme d'une fosse de plan circulaire, de 1,05 m de diamètre à l'ouverture, adoptant un profil régulier à fond légèrement concave, avec des parois verticales. La fouille a mis en évidence les restes assez complets, mais altérés (dissolution), d'un enfant âgé de 7 à 11 ans au moment du décès (critères de Moorrees et al., 1963). Les ossements humains, qui ont globalement conservé leur cohérence anatomique (fig. 4), ne reposaient pas à même le fond de la structure, mais sur une couche irrégulière (0,06 à 0,30 m d'épaisseur) constituée par l'érosion des parois. Cette couche forme une surface inclinée, de sorte que le squelette présentait un net pendage de la tête (placée au nord) vers les membres inférieurs (au sud), le dénivelé étant d'environ 0,25 m.

Le corps a été déposé sur le ventre, en position légèrement décentrée vers l'ouest (fig. 4). Le crâne, qui apparaît de profil par sa face latérale droite, est en rotation forcée vers la droite et incliné vers le bas. L'humérus gauche est parallèle à l'axe longitudinal du tronc ; l'avant-bras est en semi-flexion vers l'extérieur. L'humérus droit est en légère abduction ; l'avant-bras est un peu fléchi, la main étant située à proximité de la hanche homolatérale. Les fémurs,



Figure 4 : Squelette de l'enfant âgé de 7 à 11 ans déposé dans la fosse 104 (A. Vignaud, Inrap).

parallèles entre eux, sont un peu fléchis (vers la gauche) tandis que les genoux le sont fortement, de sorte que les os des jambes (parallèles deux à deux) sont rabattus vers la droite.

Les caractéristiques taphonomiques du squelette sont marquées par le maintien en connexion anatomique de la plupart des relations articulaires, avec cependant quelques déplacements d'amplitude limitée qui se sont produits à l'intérieur du volume corporel (affaissement de la cage thoracique), seule la fibula droite outrepassant ces limites. Aucun mouvement ne s'est produit dans le sens (longitudinal) de la pente, en l'occurrence de la tête vers les pieds. Ces observations suggèrent un recouvrement rapide des restes humains ; du moins est-il intervenu avant la rupture complète des contentions articulaires. Les ossements humains étaient recouverts par un comblement limoneux, homogène, incluant des gravillons, des petites pierres ainsi qu'un unique tesson de céramique atypique.

Attribution chronoculturelle

La fouille n'a révélé aucun vestige mobilier, hormis un unique fragment de céramique atypique recueilli dans le remplissage de la fosse.

Fosse 106

Description de la structure et de l'inhumation

La fosse 106 s'apparente à un silo, aux parois à peu près verticales et à fond légèrement concave, mesurant 1,25 m de diamètre à l'ouverture pour une profondeur conservée de 0,78 m. Elle a livré, presque à la base de son remplissage, reposant sur une couche formée par l'érosion des parois (0,20 m d'épaisseur maximale), les restes très incomplets et altérés d'un enfant âgé de 10 à 14 ans au moment du décès (longueur diaphysaire fémorale ; références dans Scheuer et Black, 2000) dont le squelette a été presque complètement remanié au moment du décapage. Les vestiges humains demeurés *in situ* se résument à quelques pièces osseuses qui présentent une relative cohérence anatomique. Le crâne (réduit au neurocrâne), qui est situé au sud, apparaît de profil par sa face latérale droite. À l'emplacement attendu du tronc, subsistent quatre côtes droites (en vue antéro-supérieure), en situation de logique anatomique. Les membres inférieurs conservent en place le fémur gauche, qui est presque perpendiculaire à l'axe longitudinal (supposé) du tronc. L'ensemble évoque un corps placé sur le dos, avec la cuisse gauche en abduction.

Le caractère lacunaire du squelette ne permet pas de restituer le milieu dans lequel le cadavre a évolué. Les ossements étaient scellés par une couche de sédiment sablo-limoneux homogène.

Mobilier

Au sommet du remplissage de la fosse (soit près de 0,5 m au-dessus des restes humains), la fouille a mis au

jour une petite écuelle carénée (vase complet) de 11 cm de diamètre pour 6,4 cm de haut portant un unique bouton quadrangulaire sur la carène. Il s'agit d'une écuelle profonde ($ht/dmx = 0,55$) à carène basse ($hp/ht = 0,62$) et paroi très légèrement rentrante. Le bord est un peu éversé et la lèvre légèrement ourlée extérieurement (fig. 5, n° 1). Le récipient contenait un poinçon (longueur : 6,7 cm) réalisé à partir d'un hémi métacarpe d'ovicaprin (détermination V. Forest) (fig. 5, n° 2).

Attribution chronoculturelle

L'unique vase représenté, dont un récipient très apparenté a été mis au jour dans la fosse 120, est caractéristique du Néolithique moyen (Chasséo-Montbolo). Un exemplaire similaire à cette écuelle a été découvert dans la structure 11 de la nécropole du Camp del Ginèbre à Caramany, datée entre 4318-4047 av. J.-C. avec une probabilité maximale entre 4309 et 4109 av. J.-C. (Ly-226(OxA) : 5355±45 BP).

Fosse 120

Description de la structure et de l'inhumation

Le creusement, conservé sur une profondeur d'environ 0,88 m, se présente sous la forme d'une fosse de plan circulaire, de 1,55 m de diamètre à l'ouverture, adoptant un profil légèrement tronconique avec un fond à peu près plat. La fouille a mis en évidence le squelette complet d'un individu adulte, une femme (Murail et al., 2005), âgée de 20 à 39 ans au moment du décès (Schmitt, 2005). Les ossements reposaient pratiquement à la base du remplissage, sur une couche (0,20 m d'épaisseur maximale) qui contenait des pierres (0,05 à 0,15 m), dont certaines ayant subi l'action du feu, ainsi que deux éléments de macro-outillage (un perceur en quartz et une molette), de la céramique (70 tessons) et quelques vestiges fauniques (14 restes).

Les vestiges humains ont remarquablement conservé leur cohérence anatomique, comme en témoigne la préservation de la majeure partie des relations articulaires, y compris les articulations dites labiles (fig. 6). Le corps a été placé sur le côté gauche, dans le quart sud-ouest de la fosse (contre la paroi occidentale). Le crâne, situé au sud, apparaît de profil par sa face latérale droite, la face tournée vers la paroi ; il est incliné vers l'avant, de sorte que la mandibule recouvre l'épaule gauche. Les humérus sont sensiblement parallèles à l'axe du tronc, dont le volume est partiellement conservé. L'avant-bras droit est en semi-flexion, avec la main, dont la paume est tournée vers le bas et les doigts fléchis (hormis le premier rayon), ramenée au niveau du coude controlatéral. Ce dernier est fortement fléchi. La main est de champ, avec les doigts (légèrement fléchis) inclinés vers la face. Les fémurs sont un peu fléchis sur le tronc, tandis que les genoux sont hyperfléchis. Les os des jambes, qui se superposent (la droite en avant de la gauche), recouvrent partiellement un maxillaire de bovin.

En résumé, le maintien en connexion anatomique de l'ensemble des relations articulaires (hormis quelques anomalies mineures : dislocation de l'épaule et de la hanche droites) témoigne de l'évolution du cadavre

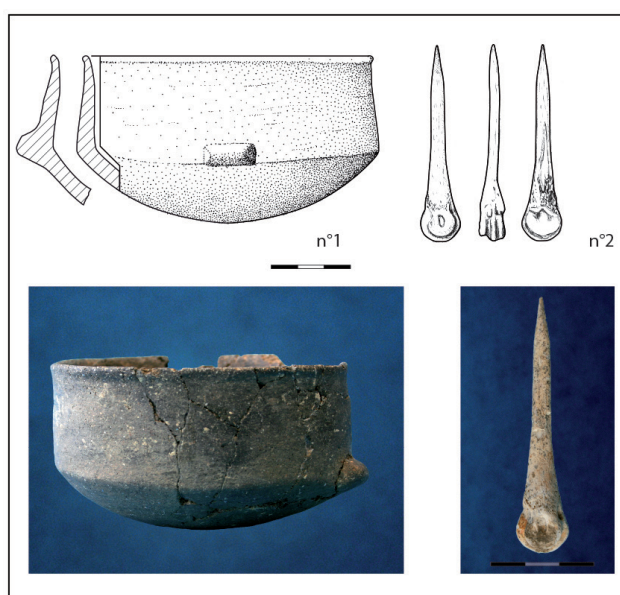


Figure 5 : Mobilier découvert au sommet du remplissage de la fosse 106 (M. Gandelin, Inrap).



Figure 6 : Squelette de l'adulte féminin mis au jour dans la fosse 120 (R. Donat, Inrap).

dans un espace colmaté (colmatage progressif) et, par là même, de son enfouissement rapide, sinon immédiat. Les sédiments de colmatage consistaient en une alternance de couches limoneuses incluant quelques fragments de céramiques atypiques.

Mobilier

Deux poinçons, fusionnés entre eux par un dépôt de concrétions, étaient placés dans la main gauche du défunt (fig. 7). L'un est un poinçon à base en poulie de 12,5 cm de long, réalisé à partir d'un hémi métacarpe d'ovicaprin (détermination V. Forest) (fig. 7, n° 1). L'autre est une longue pointe de 24 cm, en forme d'épingle, réalisée sur un os de cervidé représenté par le quart crânio-médial d'un métatarse droit exploité sur toute sa longueur à l'exception de l'extrémité distale, qui constitue la pointe de l'objet (détermination V. Forest) (fig. 7, n° 2).

Les vestiges céramiques mis au jour proviennent essentiellement du comblement sous-jacent aux restes

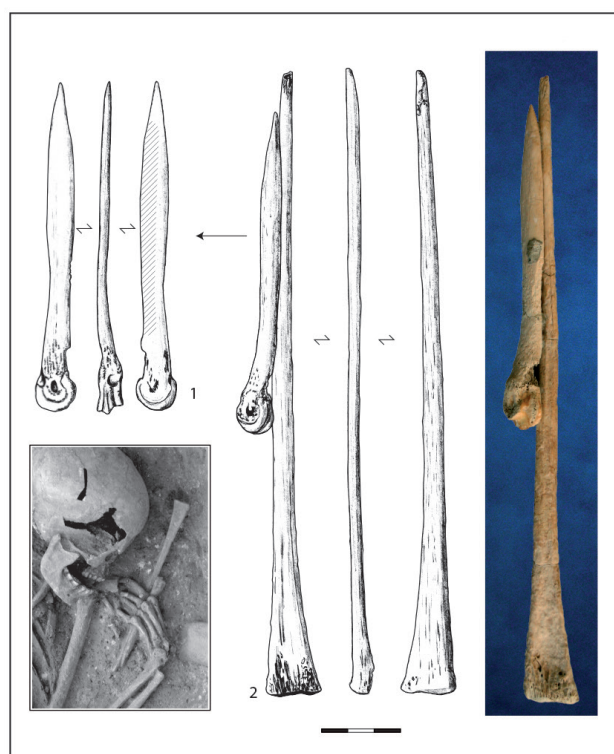


Figure 7 : Poinçons placés dans la main gauche de l'individu inhumé dans la fosse 120 (M. Gandelin, Inrap).

humains. Parmi les éléments identifiables figure une petite écuelle incomplète, profonde ($ht/dmx \approx 0,54$), à carène médiane très adoucie et parois verticales, de 11 cm de diamètre à l'ouverture et dont la hauteur ne devait pas excéder 6 cm ; elle est dotée d'un bouton quadrangulaire large de 3 cm, imperforé et souligné par de fines incisions sur trois de ses côtés (fig. 3, n° 1). Par ailleurs, quinze tessons fins permettent de restituer une portion de petite écuelle légèrement ouverte, à carène douce profonde ($ht/dmx \approx 0,48$) et très basse ($hp/ht \approx 0,77$), de 13 cm de diamètre maximal ; la lèvre est légèrement ourlée extérieurement (fig. 3, n°4). À ces éléments viennent s'ajouter : deux gros fragments provenant d'un vase globuleux à profil légèrement galbé, doté d'anses en ruban dont seule une amorce est attestée (fig. 3, n° 29) ; un fragment d'anse en ruban très érodé ; une préhension arrachée de type anse en boudin (fig. 3, n° 19) ; un bord renforcé par un bandeau large extérieur (fig. 3, n° 8) ; et, enfin, un tesson épais qui porte un épaississement de section triangulaire évoquant une carène (fig. 3, n° 10).

Attribution chronoculturelle

La présence d'anses et, notamment, d'une probable anse en boudin, et celle d'un bord renforcé évoquent la phase ancienne du Chasséen méridional. La petite écuelle à carène douce dotée d'un bouton large s'apparente à plusieurs petits vases de type Montbolo découverts dans la grotte sépulcrale de Bélesta (Pyrénées-Orientales). La grande épingle en os se rapproche d'une pièce provenant du site chasséen de Saint-Michel-du-Touch (Toulouse, Haute-Garonne) (sur ce point, voir également Sénépart, 1992).

Fosse 143*Description de la structure et de l'inhumation*

La structure 143 correspond à une excavation circulaire de 1 m de diamètre, à profil concave, conservée sur une profondeur de 0,34 m. La fosse, en partie arasée par les labours, a livré le squelette incomplet d'un adolescent (15 à 19 ans révolus ; Scheuer et Black, 2000), situé au niveau d'apparition de la structure (fig. 8). Les ossements étaient inclus dans un sédiment limoneux sableux comportant quelques charbons de bois et de petits nodules de terre cuite. Ils reposaient sur une couche de limons, vraisemblablement constituée par l'érosion des parois.

En dépit du caractère incomplet du squelette, sa position peut être restituée : le corps reposait sur le côté gauche en position hypercontractée, coudes et genoux étant fortement fléchis, de sorte que ces derniers étaient ramenés pratiquement au contact des coudes (fig. 8). Le crâne, situé au nord, se résume à l'os temporal gauche et à une portion du corps de la mandibule, tous deux en situation paradoxale. Les vertèbres cervicales et thoraciques supérieures, ainsi que les éléments de la ceinture scapulaire, ont presque tous disparu. Le squelette du tronc, qui accuse de nombreux déficits osseux, présente une relative cohérence anatomique ; il apparaît par sa face latérale droite, avec la colonne vertébrale décrivant un arc de cercle à convexité postérieure. La cage thoracique est réduite, pour l'essentiel, aux côtes gauches qui sont très obliques vers le bas. L'étage moyen de la colonne thoracique recouvre le coude gauche, qui est situé en arrière du coude controlatéral. Ce dernier est en flexion maximale (humérus, radius et ulna sont strictement parallèles entre eux), tandis que le droit est un peu moins fléchi. Les os des mains font complètement défaut. Les membres inférieurs ont globalement conservé leur cohérence. Les fémurs sont fortement fléchis sur le tronc. Les os des jambes sont hyperfléchis sur les fémurs. Les os des pieds, qui sont très incomplets, indiquent que le gauche était perpendiculaire à la jambe, tandis que le droit était en extension, dans le prolongement du tibia et de la fibula.



Figure 8 : Vestiges osseux appartenant à un adolescent placé en position hypercontractée dans la fosse 143 (A. Vignaud, Inrap).

En résumé, la position hypercontractée imposée au cadavre témoigne de l'existence de liens et/ou d'une enveloppe particulièrement contraignante.

Attribution chronoculturelle

La fouille n'a révélé aucun vestige mobilier.

Le secteur sud**Fosse 126***Description de la structure et de l'inhumation*

La structure 126 correspond à une fosse de plan circulaire, de 0,85 m de diamètre à l'ouverture (1,15 m à sa base), présentant un profil tronconique et un fond plat. Le creusement est conservé sur une profondeur de 0,95 m. La fouille a mis en évidence, à même le fond de la structure, les restes osseux d'un individu adulte, un homme (Murail et al., 2005), âgé de moins de 50 ans au moment du décès (Schmitt, 2005).

Le squelette, qui est complet, repose sur le côté gauche, avec la tête située à l'est (fig. 9). Il présente de nombreuses anomalies taphonomiques, dont les plus manifestes concernent sa partie supérieure. Ainsi, le bloc craniofacial (dissocié de la mandibule) n'est pas en situation de logique anatomique, puisqu'il se présente de profil, en vue latérale gauche, avec la face tournée vers le tronc. Le squelette du tronc, qui se présente par sa face latérale droite, a globalement conservé sa cohérence anatomique, si ce n'est que la colonne vertébrale a subi une nette rupture au niveau de la charnière thoraco-lombaire, le rachis lombaire étant presque perpendiculaire au segment thoracique. L'ensemble recouvre les éléments de l'épaule gauche et, en partie, l'humérus et les os de l'avant-bras qui sont tous disloqués. Le membre



Figure 9 : Squelette attribuable à un homme placé en position assise dans la fosse 126 (R. Donat, Inrap).

supérieur droit est également le siège de perturbations. En effet, la scapula et la clavicule, qui sont toutes deux dissociées, se sont déplacées en aval (sur environ 25 cm), le long de la cage thoracique, tandis que l'humérus est situé derrière la colonne lombaire, à même le fond de la fosse. L'articulation du coude est disjointe, de même que les os de l'avant-bras (en partie recouvert par l'os coxal droit), mais ses composantes sont proches de leur emplacement attendu. La main, qui se présente en vue dorsale, avec les doigts fléchis (articulations inter-phalangiennes proximales), est globalement en connexion anatomique. Au niveau des membres inférieurs, les relations articulaires sont dans l'ensemble préservées, hormis quelques anomalies. La ceinture pelvienne (en vue antérieure) a subi une mise à plat de son volume. Le fémur gauche est fortement fléchi sur le tronc, de sorte qu'il est à peu près parallèle à l'axe longitudinal de la colonne thoracique, le genou remontant au contact du bloc craniofacial. Les os de la jambe homolatérale sont fortement fléchis sur la cuisse. Le fémur droit, qui s'est éversé (mouvement qui a entraîné la dislocation des articulations de la hanche et du genou), est en légère abduction. Le genou est en semi-flexion. Enfin, le pied gauche est à peu près perpendiculaire aux os des jambes, tandis que le droit est légèrement oblique vers le bas.

Les caractéristiques taphonomiques suggèrent que le défunt a été placé en position assise, adossé à la paroi de la fosse avec les cuisses en abduction. L'évolution du cadavre dans un espace vide a entraîné la bascule sur le côté gauche de la partie supérieure du corps. Les ossements humains étaient par ailleurs recouverts par un sédiment sablo-argileux qui contenait des pierres ayant subi l'action du feu, un fragment de molette ainsi que quelques vestiges fauniques et céramiques (17 tessons atypiques).

Mobilier

Deux armatures ont été recueillies dans le volume corporel, l'une au niveau du thorax et l'autre de la ceinture pelvienne. La première est une armature tranchante de forme trapézoïdale étroite tirée d'un éclat en silex bédoulien blond du Vaucluse non chauffé, qui a été façonnée par des retouches bilatérales continues abruptes à semi-abruptes sur la face inverse, puis par des retouches couvrantes, très rasantes, sur la face supérieure. La partie distale porte une nette fracture d'impact qui a emporté tout l'angle gauche (fig. 10, n° 1). L'autre pièce est une armature perçante losangique étroite tirée d'une lame en silex blond bédoulien du Vaucluse non chauffé, qui a été réalisée par des retouches inverses obliques marginales bilatérales puis par des retouches parallèles couvrantes sur la face supérieure. La base a ensuite été aménagée par des retouches abruptes (fig. 10, n° 2).

Les autres vestiges mis au jour consistent en 17 fragments atypiques de céramique non tournée, à dégraissant minéral siliceux et cuisson réductrice à oxydo-réductrice, recueillis épars dans le comblement de la fosse.

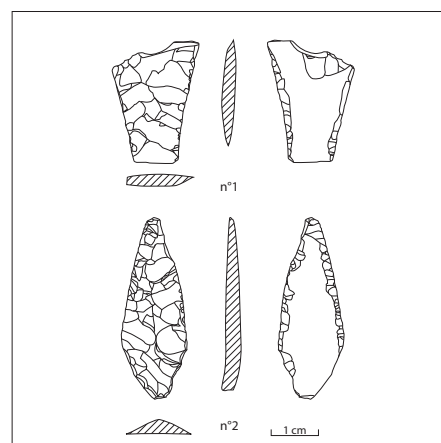


Figure 10 : Armatures en silex blond associées à l'inhumation de la fosse 126 (M. Gandelin, Inrap)

Attribution chronoculturelle

L'utilisation de silex blond bédoulien du Vaucluse sans traitement thermique préalable, ainsi que la typologie des pièces, sont tout à fait caractéristiques du Néolithique moyen méridional de tradition Montbolo récent/Chasséen ancien. L'armature tranchante trouve de nombreux parallèles dans cet horizon, par exemple dans les séries locales de la grotte de Montou (Corbère-les-Cabanes) et de la nécropole du Camp del Ginèbre à Caramany (Léa, 2004).

Fosse 145

Description de la structure et des restes humains

La structure 145 se présentait sous la forme d'une petite fosse de plan circulaire, au profil en cuvette, de 0,46 m de diamètre à l'ouverture pour 0,25 m de profondeur conservée. Elle contenait des ossements humains calcinés (294,1 g), épars dans le remplissage de la fosse, qui étaient mêlés à des éclats de pierre ayant subi l'action du feu, des nodules d'argile rubéfiée et des charbons de bois. Les vestiges osseux recueillis ne représentent toutefois qu'une partie du dépôt initial, la structure ayant été amputée de son contenu par les labours. Les ossements, qui sont réduits à l'état d'esquilles et de fragments n'excédant guère plus de 30 mm de longueur, sont tous fortement brûlés. En effet, ils présentent une coloration uniformément (ou à dominante) blanche témoignant d'une combustion aboutie (calcination), avec une exposition à des températures élevées, au-delà de 650°C (d'après les données expérimentales établies par Bonucci et Graziani, 1975). Les vestiges humains sont attribuables à au moins deux individus : un enfant âgé de moins de 6 ans, identifié à partir de germes dentaires et d'éléments des membres et du squelette du tronc, et un individu de taille adulte (grand enfant, adolescent ou adulte) se manifestant par des morceaux d'os longs dont le format est incompatible avec un enfant décédé en bas âge.

Mobilier

Le mobilier se résume à une demie perle cylindrique (en talc ?), d'environ 5 mm de diamètre, de couleur noire à gris foncé, ayant subi l'action du feu.

Attribution chronoculturelle

Une datation ¹⁴C réalisée sur charbons de bois ratche le dépôt au Néolithique final, entre 3324 et 2916 av. J.-C (Ly-4313 (GrA) : 4415 ± 40 BP).

TRAITEMENT ET RECRUTEMENT DES DÉFUNTS

Le site néolithique du « Petit-Prince – Route de Canohès » témoigne de différents modes de traitement des défunts, illustrés par la présence de cinq inhumations en fosse, attribuables au Néolithique moyen 2, et d'un dépôt secondaire de crémation, daté (¹⁴C) du Néolithique final. Ce dernier rassemblait, épars à l'intérieur d'une petite fosse, les restes très incomplets d'un enfant (moins de 6 ans) et d'un individu de taille adulte, mêlés à divers résidus de la combustion.

Les inhumations correspondent à des dépôts primaires individuels, même si l'un d'entre eux (FS106) ne peut être caractérisé, en raison de la représentation partielle du squelette. Les individus ont été placés selon des orientations et des positions variées : assis (adulte masculin), couché sur le dos (enfant, 10 à 14 ans), sur le ventre (enfant, 7 à 11 ans) ou encore sur le côté gauche en position plus ou moins contractée (adolescent et adulte féminin). L'enfant âgé de 10 à 14 ans (FS106), ainsi que la femme inhumée dans la fosse 120, ont été déposés avec la tête au sud, tandis que l'autre enfant (FS104), l'adolescent (FS143) et l'adulte masculin (FS126) avaient la tête au nord. Par ailleurs, le cadavre de l'adolescent (FS143), placé en position hypercontractée, semble avoir été maintenu par des liens et/ou une enveloppe particulièrement contraignante. Les corps, dont un reposait sur un remblai d'aspect détritique (FS120) et trois autres sur une couche formée par l'érosion des parois de la fosse (FS104, FS106 et FS143), semblent avoir été déposés dans des silos désaffectés ou, du moins, des structures préexistantes, seule la fosse 126, qui abritait un homme adulte placé en position assise à même le fond, pourrait avoir eu d'emblée une vocation sépulcrale. Cet individu, qui est excentré (secteur sud) par rapport aux autres inhumations, est d'ailleurs le seul dont la décomposition se soit manifestement déroulée dans un espace vide (le cadavre a basculé), mais sans doute confiné (absence de trace de charognage), les autres dépôts témoignant quant à eux d'un enfouissement rapide (sinon consécutif à leur mise en place) dans des couches de remblais peu anthropisées (faible quantité de vestiges fauniques et céramiques). Une telle diversité dans les pratiques mortuaires n'est toutefois pas inédite pour la période considérée et se retrouve, par exemple, sur le site du Pirou à Valros (Loison et al., 2011) ou encore au Crès à Béziers (Loison et Schmitt, 2009).

Le « recrutement » des défunts attribués au Néolithique moyen ne montre pas de sélection très restreinte sur des critères d'âge ou de sexe, comme en témoigne la présence de deux adultes, un homme (20-49 ans) et une femme (20-39 ans), un adolescent (15-19 ans) et deux

enfants âgés respectivement de 7 à 11 ans et 10 à 14 ans environ. Toutefois, il est à remarquer l'absence d'enfant en bas âge (moins de 5 ans), dont la mortalité était élevée dans les populations pré-industrielles (ou pré-jenneriennes). Si le nombre restreint d'inhumés évoque un groupe humain de taille réduite, on ne connaît cependant rien des liens biologiques (et/ou sociaux) unissant éventuellement les défunts, dont la stricte contemporanéité n'est d'ailleurs pas assurée. Les causes des décès n'ont pas non plus été identifiées, même si l'on ne peut exclure que les deux pointes de flèches recueillies dans le volume corporel de l'adulte masculin (FS126) aient pu être fichées dans les parties molles (absence d'impact sur les os). Cet individu présente par ailleurs les séquelles d'un traumatisme violent (mais non létal), à savoir une fracture du fémur gauche (tiers distal de la diaphyse) consolidée en rectitude, ayant manifestement bénéficié d'une intervention thérapeutique qui a consisté à réaligner les segments et à leur assurer une contention efficace. Les autres individus ne montrent pas de stigmate de blessure.

CONCLUSION

Le choix de fosses de stockage comme lieu d'inhumation, à l'intérieur ou en périphérie immédiate de l'habitat, représente pour le Néolithique moyen et plus particulièrement le Chasséen une manifestation funéraire répandue en Languedoc méditerranéen, notamment dans l'Aude, aux Plots de Berriac (Duday et Vaquer, 2003) et sur le site des Perreiras à Pouzols-Minervois (Ambert et al., 1988), et dans l'Hérault, au Pirou à Valros (Loison et al., 2011) ou au Crès à Béziers (Loison et Schmitt, 2009). Les inhumations en fosse de type silo sont également connues plus à l'Ouest, en Haute-Garonne, à Villeneuve-Tolosane et Cugnaux (Marlière et al., 2008 ; Vaquer et al., 2008), et au sud des Pyrénées, en Catalogne (Martín Collíga, 2009), pour ne citer que des régions géographiquement proches. Dans le Toulousain et le proche bassin de l'Aude, ces manifestations se rattachent principalement à la phase ancienne du Chasséen méridional (Vaquer et al., 2008).

Ce type de dépôt était jusqu'alors inconnu en Roussillon où, pour la période considérée, la diversité du traitement des défunts est par ailleurs bien attestée dès le début du Néolithique moyen 2 – mais en dehors de la plaine roussillonnaise –, avec l'existence de tombes individuelles, groupées au sein de la nécropole du Camp del Ginèbre à Caramany (Vignaud, 1998 ; Vaquer, 2007), de sépultures plurielles, illustrées par les grottes de Montou (Valentin et al., 2003) et Bélesta (Claustre et al., 1993), mais aussi de la pratique conjointe de la crémation et de l'inhumation attestée dans la nécropole de Caramany, qui rassemble des tombes aux architectures variées. Le dépôt secondaire de crémation découvert sur le site du « Petit-Prince – Route de Canohès » semble plus tardif, puisque daté du Néolithique final. Toutefois, la validité de la datation, réalisée sur quelques charbons de bois épars, recueillis dans une fosse bouleversée par les labours, n'est pas assurée.

BIBLIOGRAPHIE

- Ambert P., Genna A., Taffanel O.
1988 : Contribution à l'étude du Chasséen du Minervois, in *Le Chasséen en Languedoc oriental. Hommage à Jean Arnal, Actes des Journées d'Études, Montpellier, 25-27 octobre 1985*, Montpellier, Université Paul Valéry, p. 25-36.
- Bonucci E., Graziani G.
1975 : Comparative thermogravimetric, x-ray diffraction and electron microscope investigations of burnt bones from recent, ancient and prehistoric age, *Atti della Accademia Nazionale dei Lincei*, 59, p. 517-532.
- Claustre F., Zammit J., Blaize Y. (dir.)
1993 : *La Caune de Bélesta. Une tombe collective il y a 6000 ans*, Toulouse, Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales (CNRS/EHESS), 288 p.
- Duday H., Vaquer J.
2003 : Les sépultures chasséennes du site des Plots, Berriac (Aude), in P. Chambon, J. Leclerc (dir.), *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes, Table ronde Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Paris, Mémoire de la Société préhistorique française, XXXIII, p. 73-79.
- Léa V.
2004 : *Les industries lithiques du Chasséen en Languedoc oriental. Caractérisation par l'analyse technologique*, Oxford, BAR, International Series, 1232, 215 p.
- Loison G., Schmitt A.
2009 : Diversité des pratiques funéraires et espaces sépulcraux sectorisés au Chasséen ancien sur le site du Crès à Béziers (Hérault), *Gallia Préhistoire*, 51, p. 291-318.
- Loison G., Gandelin M., Vergély H., Gleize Y., Tchérémissinoff Y., Haurillon R., Marsac R., Remicourt M., Torchy L., Vinolas F.
2011 : Dynamiques d'occupation des sols à la Préhistoire récente dans la basse vallée de l'Hérault : les apports de l'A75, tronçon Pézenas-Béziers, in I. Sénépart, T. Perrin, E. Thirault, S. Bonnardin (dir.), *Marges, frontières et transgressions, Actes des 8e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Marseille, 7 et 8 novembre 2008*, Toulouse, Archives d'Écologie Préhistorique, p. 317-344.
- Marlière P., Vaquer J., Texier M., Gandelin M., Giraud J.-P., Remicourt M.
2008 : Les sépultures de Cugnaux, La Vimona et la ZAC Agora, in J. Vaquer, M. Gandelin, M. Remicourt, Y. Tchérémissinoff (dir.), *Défunts néolithiques en Toulousain*, Toulouse, Archives d'Écologie Préhistorique, p. 99-148.
- Martín Colliga A.
2009 : Les sociétés du Néolithique moyen en Catalogne et leur gestion du funéraire, in Guilaine J. (dir.), *Sépultures et sociétés. Du Néolithique à l'Histoire*, Paris, Éditions Errance, p. 45-67.
- Moorrees C.F.A., Fanning E.A., Hunt E.E.
1963 : Age variation of formation for ten permanent teeth, *Journal of Dental Research*, 42, p. 1490-1502.
- Murail P., Bruzek J., Houët F., Cunha E.
2005 : DSP : un outil de diagnose sexuelle probabiliste à partir des données métriques de l'os coxal, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17, p. 167-176.
- Scheuer L., Black S.
2000 : *Developmental Juvenile Osteology*, San Diego, Academic Press, 587 p.
- Schmitt A.
2005 : Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17, p. 89-101.
- Sénépart I.
1992 : *Les industries en matière dure animale de l'Épipaléolithique au Néolithique final dans le sud-est de la France*, thèse de doctorat, Université de Paris X-Nanterre, inédit, 3 vol.
- Valentin F., Donat R., Claustre F.
2003 : La gestion de l'espace sépulcral néolithique moyen de la grotte de Montou (Pyrénées-Orientales) : un essai d'interprétation, in P. Chambon, J. Leclerc (dir.), *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes, Table ronde Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Paris, Mémoire de la Société préhistorique française, XXXIII, p. 301-313.
- Vaquer J.
2007 : Les tombes à dalles du Néolithique moyen dans la zone nord pyrénéenne, in P. Moinat, P. Chambon (dir.), *Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental, Actes du colloque de Lausanne, 12-13 mai 2006*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 110, Paris, Mémoire de la Société préhistorique française, XLIII, p. 13-25.
- Vaquer J., Gandelin M., Remicourt M., Tchérémissinoff Y. (dir.)
2008 : *Défunts néolithiques en Toulousain*, Toulouse, Archives d'Écologie Préhistorique, 228 p.
- Vignaud A.
1998 : La nécropole néolithique du Camp del Ginèbre de Caramany (Pyrénées-Orientales), in J. Guilaine, J. Vaquer (dir.), *Tombes, nécropoles, rites funéraires préhistoriques et protohistoriques, Séminaires du Centre d'Anthropologie*, Toulouse, École des Hautes Études en Sciences Sociales, p. 19-29.

